

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D 212-35 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 27/04/2007 portant création de la mention Développement de projets, territoires et réseaux du DEJEPS, spécialité Animation socio-éducative ou culturelle ;

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 21/06/2024,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité **Animation socio-éducative** ou culturelle, mention **Développement de projets, territoires et réseaux** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Civilité	Nom	Prénom
Madame	AMENSAG	Nora
Madame	AOUZELLEG	Lea
Madame	ARTAUD	Angelique
Madame	AUCLERT	Amandine
Madame	BELKHAYAT ZOUGGARI	Lyna
Madame	BERAUT	Julie
Monsieur	BESSON	Fabien
Madame	BORDENAVE	Emma
Madame	BORDERE	Cécile
Madame	BOURET	Jessy
Monsieur	CAZENAVE	Morgan
Madame	CAZENAVE	Sylvie
Madame	CEBRIAN	Félicie
Madame	CHAFIK	Maïssa

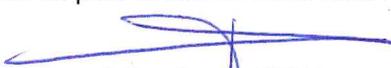
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Monsieur	CHAHHOU	Oussama
Madame	DARRIET	Maeva
Madame	ERDOZAINCY ETCHART	Joana
Madame	FEARS	Berengere
Madame	FRAPPAT	Melodie
Madame	HERVE	Camille
Madame	HOFFMANN	Johanna
Madame	HUGUES	Justine
Madame	JOUANSERRE	Céline
Monsieur	LABARTHE	Romain
Monsieur	LE ROUX	Thibault
Madame	LEZORAY	Charlene
Madame	MACE	Mathilde
Madame	MAILLOT	Elsa
Madame	MALLEN	Agnes
Monsieur	MANIERKA	Colin
Madame	MATHE	Sandra
Madame	MAZIERE	Elisa
Monsieur	NASSIET	Sébastien
Madame	OYARZUN	Marie- Helene
Madame	PETITPAS	Sandie
Madame	POIGNEAU	Camille
Madame	POUMIROU	Christelle
Madame	RADOUX	Fanny
Monsieur	ROUX SALEMBIEN	Mehdi
Madame	SAULI	Patricia
Monsieur	SECHET	Baptiste
Madame	SEITE	Gaëlle
Madame	URBANO	Flavia

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 21/06/2024

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités
et par délégation,
le chef du pôle formation certification emploi


Sébastien DARTAI